

INFORMATION AUX LICENCIES DE LA FEDERATION DE JUDO**Cyber attaque du 29 janvier 2026**

La Fédération Française de Judo a été victime d'une attaque informatique qui a conduit à la violation de données à caractère personnel de ses licenciés.

Cette violation concerne les données suivantes :

- Données d'état civil : nom, prénom, date et ville de naissance, civilité ;
- Coordonnées : adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail ;
- Information du licencié : numéro de licence FFJDA ;
- Information sur la vie sportive : DAN, compétition.

Aucune donnée médicale ou bancaire n'est concernée.

Aucun document privé n'a été divulgué.

La Fédération a déposé plainte et notifié l'incident à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

La Fédération fait le nécessaire pour mettre en place des mesures préventives sur nos environnements afin que ce type d'incident ne puisse se reproduire.

Les conséquences potentielles de cet incident concernent principalement les différentes formes d'hameçonnage (*phishing*) et de tentatives d'escroqueries dont les licenciés pourraient être la cible.

Des informations détaillées sur ces pratiques et les réflexes à adopter sont disponibles sur le site officiel [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/hameconnage-phishing>

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter le DPO de la fédération, dpo@ffjudo.com.